

Charpentière-menuisière ou charpentier-menuisier

41010SRS37051519901

Emploi occasionnel d'une durée d'un an

1045, rue des Parlementaires, à Québec
Mode présentiel
Date d'entrée en fonction : Janvier 2027

L'Assemblée nationale du Québec compte plus de 700 personnes qui appuient les 127 parlementaires dans leurs fonctions et font rayonner la vie citoyenne.

Travailler pour notre institution, c'est œuvrer pour la société québécoise. Parlementarisme, histoire, culture, architecture, protection civile, communications, savoirs culinaires, productions télévisuelles et technologies de l'information; l'Assemblée nationale est unique en son genre, comme vous!

Mettez en valeur vos talents dans ce lieu d'exception!

Vous cherchez une équipe à la mesure de vos talents?

Se joindre à la Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles, c'est faire partie d'une équipe fiable et prévoyante qui:

- assume la gestion, l'entretien et la maintenance de lieux phares de la démocratie au Québec, soit les édifices, tant patrimoniaux que modernes, et les terrains occupés par l'Assemblée nationale;
- coordonne la gestion de projets d'amélioration, de construction et de rénovation d'envergure, en élabore la planification annuelle et conseille les autorités en la matière;
- offre un service-conseil en ergonomie et procède à l'aménagement des espaces de travail et des salles lors de la tenue d'événements institutionnels ou protocolaires;
- soutient les parlementaires, le personnel politique et le personnel administratif dans l'accomplissement de leurs fonctions en mettant à leur disposition des fournitures de bureau et des services efficaces de courrier, de messagerie, d'impression et de reprographie.

Vous possédez ces aptitudes?

- Autonomie, bon niveau de concentration et une bonne communication.
- Connaissance du code de sécurité pour les travaux de construction.

Mettez vos talents au défi!

Ce poste à l'Assemblée nationale vous amène à :

- installer et réparer des cadres de portes et de fenêtres, des portes et des fenêtres, y compris la pose, l'ajustement et la réparation de la quincaillerie;
- étudier les plans, les dessins et les croquis afin d'en comprendre les spécifications et de déterminer les besoins en matériaux;
- inspecter, entretenir et réparer diverses composantes architecturales, notamment les cloisons de toilettes, les accessoires sanitaires et les mâts de drapeau;
- fabriquer des meubles, des accessoires et des éléments architecturaux, ce qui comprend l'analyse des plans, des dessins et des croquis afin d'en déterminer les spécifications et d'établir les besoins en matériaux.

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Vous répondez haut la main à ces exigences?

- Détenir un certificat de qualification de charpentier-menuisier valide et reconnu par l'autorité compétente.

Un candidat peut également soumettre sa candidature s'il détient trois années (6 000 heures minimum) d'expériences pertinente aux attributions de charpentier-menuisier, ayant permis d'acquérir les habilités et les connaissances spécifiques à l'exercice du métier de charpentier-menuisier. Les crédits obtenus à l'intérieur de cours de formation professionnelle dans le domaine pertinent aux attributions du charpentier-menuisier peuvent compenser pour un nombre équivalent d'heures.

- Avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.
- Posséder la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec ;

Une personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent ou d'un permis de travail peut soumettre sa candidature au présent processus de sélection. Toutefois, elle devra être autorisée à travailler légalement au Canada au moment de sa nomination.

- Vous soumettre aux exigences d'une enquête de sécurité si votre candidature est retenue pour occuper cet emploi.

Rémunération

33,18 $ * *Il s'agit du taux horaire en vigueur au 1er avril 2026 majorés de 15%, et ce, en tant de prime d'attraction et de rétention.

Vous pouvez consulter les montants associés à la classe d'emploi sur le site Web du Secrétariat du Conseil du trésor.

Le nombre d'heures hebdomadaires de travail pour cet emploi est de 38.75 heures.

Un endroit incomparable avec :

- milieu de travail respectueux, inclusif et ouvert à la diversité;
- Café du Parlement, restaurant Le Parlementaire et produits du Québec;
- programme d'accueil personnalisé avec vos nouveaux collègues et la haute direction;
- milieu de travail animé à proximité de Grande Allée Est et des rues du Vieux-Québec.



Travailler dans ce lieu unique vous intéresse?

Du 16 au 30 novembre 2026 à 23 h 59, faites-nous parvenir un dossier complet incluant :

- un curriculum vitae;
- une lettre de présentation;
- une copie de vos diplômes et certifications.

Pour ce faire, cliquez sur « Postuler », puis transmettez votre dossier à l'adresse dotation@assnat.qc.ca en inscrivant « Menuisière-charpentière ou menuisier-charpentier » dans l'objet de votre message.

Pour chaque expérience inscrite dans le curriculum vitae, veuillez indiquer s'il s'agit d'une expérience à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début (jour et mois) et de fin (jour et mois) et années. De plus, pour les expériences à temps partiel, veuillez inscrire une moyenne d'heures travaillées par semaine ou le nombre d'heures total effectuées au contrat.

Nous vous suggérons de conserver une copie de cette offre d'emploi pour consultation ultérieure.

Consultez notre site Carrières pour voir l'offre complète, toutes nos offres et en apprendre davantage sur les lieux exceptionnels de cette institution unique au Québec!

Vous avez des questions?

Pour la dotation :
Martine Bouchard, dotation@assnat.qc.ca
Pour les attributions de l'emploi :
Sylvain Houde, Sylvain.Houde@assnat.qc.ca

La fonction publique du Québec reconnaît la richesse qu'apporte la diversité dans les milieux de travail et met en place des initiatives variées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion pour tous les membres du personnel. Elle applique également des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des membres des minorités visibles, des membres des minorités ethniques, des personnes handicapées, des personnes autochtones et des femmes.